

Région Basse Normandie : « Territoires d'excellence pour l'égalité femme-homme »

Le plan d'action

L'implication reconnue de la Région Basse Normandie, cheffe de file en matière de développement économique, de formation professionnelle et d'orientation, en matière d'égalité Femmes Hommes a conduit le Secrétariat d'Etat aux droits des femmes à proposer à la Région d'entrer, à la suite de 9 régions pionnières, dans **la démarche d'expérimentation « territoires d'excellence pour l'égalité professionnelle »**.

Une convention « Territoire d'excellence en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » sera signée le 5 octobre 2015 par Laurent Beauvais, Président de la Région Basse-Normandie, et Jean Charbonniaud, Préfet de la région Basse-Normandie, Préfet du Calvados sous le haut patronage de Pascale Boistard, Secrétaire d'Etat aux droits des Femmes.

Cette convention valorise une longue et importante collaboration entre l'Etat et la Région pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes. Elle s'ajoute aujourd'hui à plusieurs accords et conventions :

- L'Accord –cadre Régional pour encourager, développer et valoriser la place femmes dans les métiers du BTP 2010-2015 qui aboutit fin décembre.
- Le Plan Stratégique à la faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes (PRSEFH) 2013-2018
- La convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes dans le système éducatif signée le 7 décembre 2014 lors du Salon de l'Etudiant.
- Le protocole d'accord régional pour favoriser l'accès des femmes aux métiers du transport routier de marchandise et de voyageurs et de la logistique, signé le 15 janvier 2015 dans l'entreprise Noyon à Mondeville.
- La convention de partenariat pour favoriser l'entrepreneuriat féminin signée l'été 2015
- L'accord-cadre Régional pour le développement de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les TPE et le PME par la formation tout au long de la vie, signée le 18 mai 2015

Elle anticipe, par ailleurs, les effets de la loi NOTRe, qui renforcera, dès 2016, la responsabilité régionale en demandant de fixer les actions qu'elle mène en matière d'égalité

professionnelle entre les femmes et les hommes dans son « schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation ».

Ainsi, l'Etat et le Conseil Régional de Basse-Normandie s'accordent sur la nécessité de travailler en commun pour coordonner le développement, soutenir et valoriser les partenariats régionaux agissant, directement,

- pour l'égalité professionnelle dans les TPE et PME,
- pour l'effectivité du droit, pour la mixité filles-garçons et femmes-hommes dans les formations et les métiers,
- pour lever les freins périphériques.

Cette convention fixe une orientation pour la Région Basse-Normandie en rappelant les actions déjà engagées et en déclinant des objectifs stratégiques sur les volets de l'égalité professionnelle et de la mixité des filières de formation et des métiers. Elle porte une attention particulière, à la fois, à la territorialisation des actions menées à l'échelle des Comités Locaux Emploi Economie Formation (co-pilotés par l'Etat et la Région) et à l'objectif de « valoriser les filières de formation pour une meilleure mixité des emplois et dans le cadre des actions développées par le Service Public Régional de l'Orientation (SPRO), le Service Public de la Formation Professionnelle (SPRFP) et des partenariats avec les branches professionnelles ».

La signature de cette convention est l'occasion pour la Région, conformément à l'axe 16 de son Agenda 21, de renforcer ses partenariats, de s'appuyer sur les expériences déjà menées dans le cadre des conventions-cadre initiées par le Plan Stratégique Régional pour l'Egalité Femmes-Hommes (PRSEFH) ou du Contrat de Plan Etat Région (CPER), et de prolonger les actions d'information et d'orientation soutenues par le Contrat de Plan pour le Développement de la Formation Professionnelle 2011-2014 et en vue du futur Contrat de Plan pour le Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle.

Le comité de pilotage de cette convention est composé du Préfet de la Région Basse Normandie, Préfet du Calvados, du Président de la Région Basse-Normandie, du Recteur de l'Académie de Caen et du Directeur Régional de Pôle Emploi. Il suit et évalue les actions dans le cadre de l'expérimentation territoire. Il se réunira dans le prolongement de la signature de la convention.

Les objectifs déclinés dans la convention sont appuyés, pour l'expérimentation, par un plan d'action.

Présentation du plan d'action

La région a été choisie parce qu'elle est cheffe de file en matière de développement économique et de formation, mais aussi parce qu'elle se mobilise depuis de nombreuses années auprès de l'Etat pour l'égalité entre les femmes et les hommes. A ces titres, elle exprime une forte capacité à mobiliser ses partenariats, existants et à venir, dans une stratégie de développement territorial.

« **Coordonner le développement, soutenir et valoriser les partenariats régionaux** » constitue l'axe stratégique du plan d'action. Ainsi, l'accompagnement et la mise en œuvre d'actions partenariales à différentes échelles du territoire prendra une place centrale dans les choix à retenir pour sa conception et sa mise en œuvre.

D'un point de vue méthodologique, le plan reprend les objectifs opérationnels de la convention et s'attache sur le fond et dans la forme à :

- Mobiliser les partenariats à l'échelle de territoire qui font sens pour une meilleure implication des acteurs locaux.
- Se concentrer sur les objectifs de la convention « en terme efficacité » et rendre lisible la stratégie adoptée.
- Formaliser des expérimentations en incluant des partenariats régionaux du domaine de l'emploi, de l'économie, de la formation et de l'Education.
- Consolider les actions partenariales et les objectifs attendus des conventions déjà existantes.
- S'appuyer sur un groupe pilote pour l'évaluation des actions.

Logique de territoire et logique partenariale nous conduisent à nourrir un plan d'action visant à structurer l'implication :

- des CLEEF¹,
- des opérateurs en membres du SPRO² et du SPRFP³,
- des partenaires du futur CPRDFOP⁴,
- des branches professionnelles,
- de l'apprentissage,
- des instances de coordination régionale pour l'emploi, de l'économie, de l'information et l'orientation (Commission CREFOP⁵, COPAREF⁶, Commission CESER...),
- des autres collectivités territoriales.

Au-delà des nombreuses actions déjà concertées et développées par l'Etat et la Région, un diagnostic de situation locale devra être établi par CLEEF. L'objectif est de mobiliser les partenaires pour qu'ils restituent les pratiques qu'ils connaissent à l'échelle de leur CLEEF et de susciter, par la participation et la proximité, une meilleure appropriation des questionnements soulevés par l'observation. Par ailleurs, la production d'un guide des bonnes pratiques sera envisagé dans le plan d'action 2016.

¹ Comités Locaux Emploi Economie Formation

² Service Public Régional de l'Orientation

³ Service Public Régional de la Formation Professionnelle

⁴ Contrat de Plan Régional pour le Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelle

⁵ comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles

⁶ Comité Paritaire Interprofessionnel Régional pour l'Emploi et la Formation

Ainsi, la première phase de développement du plan d'action a conduit à rencontrer plusieurs partenaires et à envisager plusieurs expérimentations.

1. L'expérimentation Ega-Territoire

« *Impliquer tous les acteurs de l'emploi et de la formation et tous les territoires pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes* »

De façon à optimiser le processus de transformation sociale, un dispositif d'appropriation des objectifs de la convention a été conçu dans une approche territoriale, de façon à coordonner au niveau local un ensemble d'acteurs.

Les territoires CLEEF avec leur COTEEF⁷, travaillent déjà sur les problématiques de l'égalité professionnelle. Avec les acteurs du SPRO, de l'apprentissage, et de l'Education ils sont, par leur implication dans le CPRDFP, au cœur des questions, non seulement, de l'information et de l'orientation sur les filières de formation et sur les métiers, mais aussi, de la mixité et de l'égalité professionnelle femmes-hommes.

Cette expérimentation propose d'activer trois leviers : d'abord l'appropriation par une journée de formation-action, ensuite l'accompagnement et le financement d'actions partenariales localisées ; enfin, la mise à disposition des acteurs locaux d'une boîte à outils pour faciliter l'information, la formation et l'appropriation des questions de mixité et d'égalité.

- a. Mobiliser les partenaires des CLEEF, les acteurs du SPRO et du SPRFP et de l'apprentissage

Action 1 : « Agir en partenariat sur son territoire pour l'égalité professionnelle et la mixité des formations et des métiers ».

L'ERREFOM est porteur du projet. Celui-ci a pour objectif de mobiliser les acteurs du SPRO, du SPRFP et les membres des CLEEF, par une meilleure appropriation des problématiques de l'Egalité professionnelle et de la mixité des filières de formation et des métiers, et, pour la mise en œuvre d'actions partenariales de proximité. L'action intègre 3 outils :

- Une journée de Formation-Action au titre de la professionnalisation des acteurs permettant aux participants de :
 - S'approprier les enjeux de l'égalité professionnelle Femmes/Hommes ;
 - Recenser les bonnes pratiques et initier une veille thématique ;
 - Identifier les besoins à partir des statistiques disponibles ;
 - Inventorier les ressources ;
 - Concevoir des projets à mener avec les partenaires de son CLEEF ;
- Un accompagnement des partenaires ayant participé à la journée de formation pour la mise en œuvre d'une action en partenariat sur leur CLEEF.
- Un accompagnement financier des actions retenues (Une attention particulière portée à la recherche de cofinancements)

⁷ Comité Opérationnel Territorial Economie Emploi Formation

Cette expérimentation devra impérativement conduire à la réalisation d'au moins un projet par département. Elle sera menée en lien avec les référents « Animation Territoriale » et « SPRO » de la Région. A l'issue des 2 ans d'expérimentation nous mesurons l'efficacité de l'action, à l'échelle du CLEEF (sur la nature des projets, l'étendue du réseau d'acteurs impliqués dans sa réalisation et sur les effets produits) et à l'échelle de la région (sur le nombre de CLEEF entrés dans la démarche).

Aujourd'hui, après rencontre avec l'ERREFOM, 4 journées de formation-action sont envisageables : une à CAEN, pour le département du Calvados ; une à Argentan, pour le département de l'Orne ; une à Saint-Lô et une à Cherbourg, pour le département de la Manche. L'accompagnement sur les CLEEF se fera en fonction de l'implication des partenaires des CLEEF inscrits aux journées de Formation-Action. Elles sont prévues pour la première quinzaine de décembre et une action de communication, à partir de la fiche Formation éditée sur le site de l'ERREFOM, doit permettre une mobilisation maximale (en espérant 15 personnes volontaires pour chaque formation départementale).

b. Mobiliser les EPLE et (EPLA) et des Comités locaux écoles-Entreprises

Action 2 : « Egalité et Mixité Filles-Garçons et Femmes Hommes dans et autour des Etablissements scolaires pour une action territorialisée appuyée par les Comités Locaux Ecole-entreprises »

Les établissements scolaires agissent pour favoriser l'égalité Filles-Garçons et Femmes-Hommes dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à Citoyenneté (CESC), dans leur démarche Parcours avenir et dans leur relation avec leurs partenaires locaux. Pour les accompagner dans leur démarche et ***dans l'objectif de créer une réelle synergie avec les partenaires des CLEEF dans lesquels ils s'insèrent***, il est envisagé de mettre en place, en 2015, une journée de Formation-Action à l'attention des Conseillers Principaux d'Education des Collèges et Lycées et des référents Egalité. Une fois sensibilisés, ils pourront agir en partenariat avec les acteurs de l'emploi, de l'économie et de la formation sur leur CLEEF pour mener des expérimentations permettant de valoriser l'égalité professionnelle, la mixité des filières de formations et des métiers, et lutter contre les stéréotypes de genre sur leur territoire.

Menée par le SAIO du Rectorat de Caen, comme porteur de projet, cette action a pour objectif de mobiliser les établissements scolaires et les acteurs des comités locaux école-entreprise pour une appropriation des problématiques de l'Egalité professionnelle et de la mixité des filières de formation et des métiers. Elle devrait susciter la mise en œuvre d'actions partenariales de proximité. Elle s'appuie sur une journée de Formation-Action et sur un accompagnement des Comités Locaux Ecole-Entreprise pour coopérer aux actions menées à l'échelle des CLEEF. Les trois outils mobilisés sont :

- Une journée de Formation-Action à l'intention de CPE, des COP et des référents égalité permettant aux participants de :
 - S'approprier les enjeux de la mixité des filières de formation et des métiers
 - Recenser les bonnes pratiques et initier une veille thématique
 - Identifier les besoins à partir des statistiques disponibles
 - Inventorier les ressources

- Concevoir des projets menés avec les partenaires de son CLEEF.
- Un accompagnement des projets innovants
- Un accompagnement financier des projets innovants et de ceux menés en partenariat avec les acteurs des CLEEF.

Comme pour l'expérimentation menée avec l'ERREFOM, un regroupement par département pour les journées de Formation-Action et un accompagnement des établissements volontaires par l'association l'Etape sont envisagés.

L'association L'Etape pourra accompagner l'ERREFOM et l'Education Nationale pour la réalisation de ces deux actions sur les deux volets de l'expérimentation (Formation et accompagnements)

- c. Créer et diffuser une mallette à outil l' « EGA-MALETTE »

Action 3 : « Outiller les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi pour développer l'égalité réelle »

Les acteurs de l'orientation, les entreprises, les établissements scolaires et les collectivités territoriales ont besoin d'outils d'information, de sensibilisation, de formation pour accompagner leurs actions en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et valoriser la mixité des filières de formation et des métiers. Il existe aujourd'hui une grande dispersion de ses outils, leur partage est difficile, et d'autres sont à concevoir. Ces outils sont, soit matériels, soit dématérialisés.

L' « Ega-Malette », doit se fixer comme objectif d'en faciliter l'accès et l'usage. La création d'un « portail d'accès unique » attaché au futur portail SPRO permettra d'éviter la dispersion trop souvent constatée de l'information.

Il est envisagé de soutenir la création d'une mallette à outil à destination des partenaires régionaux. Elle pourra se présenter sous deux formes l'une physique et l'autre numérique. La version numérique pourrait se constituer autour d'une page WEB sur laquelle chacun accéderait directement, d'une part, à l'information pour une veille thématique et, d'autre part, à des outils numériques, supports de formation, comme les vidéos ou les « Serial Games ». Cette Page WEB pourrait inclure ou relayer un Réseau Ambassadeurs « Mixité et Egalité » ... Pour cela plusieurs pistes :

- Solliciter les branches professionnelles dans la construction d'outils innovants et valoriser leurs apports au travers des conventions passées avec la Région sur le volet Accueil Information Orientation et Prospectives.
- Solliciter une veille thématique des COTEEF, des réseaux SPRFP et SPRO, du réseau Cité des Métiers, des partenaires sociaux et institutionnel de l'économie, de l'emploi et de la formation
- Solliciter Ingénium Polytechnicum pour élaborer une boîte à outil matérielle et numérique à partir des outils déjà existant ou à concevoir et assurer en appui des services de la Région sa diffusion. Il pourrait s'appuyer sur un partenariat avec

l'association l'ETAPE de Vire et sur un apport des branches professionnelles, des acteurs du SPRO et de la Cité des Métiers.

2. L'Expérimentation : Ecole du Numérique sur le territoire politique de la ville de Lisieux

« Comment inciter les femmes à s'inscrire dans les métiers du numérique à tous les niveaux ? »

Cette action s'inscrit dans la perspective de soutenir les actions pour faciliter l'accès des femmes aux métiers scientifiques et technologiques et aux filières porteuses d'emploi. Elle est le signe d'une politique volontariste visant à mobiliser les acteurs du CLEEF de Lisieux pour notamment accompagner les femmes vers un premier niveau de qualification dans le domaine du numérique et leur ouvrir ainsi une porte vers l'emploi et une meilleure socialisation.

Actuellement le cahier des charges est en cours de rédaction, mais la réalisation du projet est attendue très rapidement.

La création de l'école est envisagée, par Madame la Sous Préfète, pour janvier, elle s'inscrit dans un processus de labellisation « Fabrique du Numérique ». Cette action vise entre autre à sortir de l'isolement les femmes « mères célibataires du quartier Hauteville ». Elle bénéficie d'un accompagnement institutionnel, d'un accompagnement du centre socio-culturel, et du CDIFF⁸. Une action de communication et de sensibilisation doit accompagner cette initiative

A plus long terme, cette école pourrait se définir comme une référence pour l'accès de femmes aux métiers du numérique au-delà du territoire politique de la ville qu'il l'intègre.

Cette initiative, portée par le COTEEF de Lisieux peut bénéficier d'un accompagnement financier direct ou inscrit dans le cadre de l'expérimentation EGA-Territoire.

3. Expérimentation EGA-COMMUNICATION

« Faciliter l'accès à l'information et partager les expériences pour valoriser les bonnes pratiques en matière de mixité et d'égalité professionnelle femmes homes »

a. Une page WEB pour la mixité et l'égalité professionnelle Femmes-Hommes

Le projet d'action est celui de la création d'une page Web ressource sur le site de l'ERREFOM pour centraliser l'information concernant les initiatives locales, les actions de formation, les bonnes pratiques en matières d'égalité et de Mixité.

Aujourd'hui, il n'est pas envisageable de mener à bien ce projet. L'ERREFOM a donc proposée de d'inclure « Un Zoom Egalité » sur son site.

Il sera envisagé en 2016 une concrétisation du projet, notamment par la création d'un site inscrit dans un système d'information NORMAND et plus précisément au futur portail SPRO.

⁸ Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

- b. Un réseau d'ambassadeurs Mixité-Egalité professionnelle, l' « EGA-Réseau ».

Les évaluations nous montrent que la proximité est un facteur facilitateur pour un processus de transformation sociale, notamment ceux qui incluent l'information et l'orientation. Changer les habitudes et ouvrir les perspectives passent par la relation humaine, les échanges entre ceux qui connaissent et sont familiarisés avec l'objet et ceux qui le découvrent.

Dans cette perspective, la Région a déjà expérimenté le réseau des Ambassadeurs « Métiers, formation, VAE » facilitant ainsi la projection des personnes dans une future formation, un futur métier, loin des préjugés que la méconnaissance peut provoquer. Profitons de cette expérimentation dans le domaine de la mixité et de l'égalité professionnelle.

Le réseau Mixité-Egalité professionnelle devra, via une rubrique, idéalement intégrée au site AMBASSADEUR et facilement identifiable, mettre en relation des personnes qui ont une connaissance et une pratique en la matière. Pourraient y être intégrés :

- Des ambassadeurs « dirigeants d'entreprise », capables de témoigner, sur les bonnes pratiques (effectivité du droit sur les accords et plan d'action collectif pour l'égalité professionnelle) et les actions innovantes ;
- Des ambassadeurs « Mixité pour les métiers et les formations », capables de témoigner sur leurs expériences concernant leur inclusion à une formation ou un métier minoritaire de leurs genres.
- Des ambassadeurs « Information-Orientation », capable de témoigner sur les actions innovantes qu'ils ont menés pour faciliter la mixité des métiers et des formations.
- Des Ambassadeurs « Entrepreneurat Féminin ».

Cette action pourrait s'inscrire dans le cadre de la refonte programmée du Site Ambassadeur avec le financement prévu à cet effet ou s'inclure dans une proposition de Ingénium Polytechnicum pour la version numérique de la mallette à Outil Mixité-Egalité.

4. Expérimentation Ega-Conditionnalité

« Appuyer les objectifs d'égalité réelle entre les femmes et les hommes par une politique régionale incitative. »

Conformément à la loi du 4 août 2014 les administrations doivent veiller à sa bonne application chez les partenaires qu'elles accompagnent. Dans cette perspective Le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a remis un rapport relatif à la lutte contre les stéréotypes « pour l'égalité Femmes-Hommes et contre les stéréotypes de sexes, conditionner les financements publics, a été remis le 20 octobre 2014 à Marisol Touraine et à Pascale Boistard.

Dans ce rapport il est recommandé de « Conditionner les financements public à l'égalité entre les femmes et le hommes dans le cadre d'une démarche général de budgétisation sensible à l'égalité Femmes-Homme ».

Une démarche d'éga-conditionnalité est proposée, reprenant des attentes vis-à-vis des partenaires financés notamment :

- le respect des obligations légales en matière d'égalité professionnelle ;
- Le respect des obligations légales en matière de parité et de représentation équilibrée entre les sexes dans les instances dirigeantes
- Un engagement à ne pas renforcer les stéréotypes de sexe ou de rôle de sexe dans la réalisation de l'activité ;
- Un engagement à la recherche d'une répartition égalitaire du public bénéficiaire (femmes/hommes)
- Un soutien aux structures particulièrement investies dans la promotion de l'égalité femmes hommes

Parmi les recommandations sont incluses dans la convention « Territoire d'excellence », la production d'indicateurs sur tous les dispositifs de formation pour évaluer la mixité des formations et la participation à une démarche d'EGA-conditionnalité dans la mise en place des subventions régionales.

Ainsi, la Région pourra constituer en son sein un groupe de travail pour une mise en œuvre de cette orientation.

Dans la perspective d'élaborer un budget sensible à l'égalité femmes-hommes, il est proposé d'initier la démarche par un bilan 2015 incluant, d'une part, l'étendue financements spécifiquement fléchés sur l'égalité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, le poids des démarches conventionnelles intégrant précisément des actions sur ce thème.

Et de bien continuer le soutien et valorisation des partenariats régionaux déjà existants